AVIS DE MISE EN CANDIDATURE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2026
CLUB DE SOCCER LES COSMOS DE GRANBY INC.
LUNDI 7 DÉCEMBRE 2026

NOTES IMPORTANTES

- **VOUS RETROUVEREZ LE FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE À COMPLÉTER EN PAGE 2 DU PRÉSENT DOCUMENT.**

Membres participants :
Désigne tous les joueurs dûment affiliés évoluant avec l'une des équipes du Club. Seuls les membres de 18 ans et plus ont droit de vote à une assemblée.

Membres délégués :
Désigne les parents ou tuteurs légaux des joueurs dûment affiliés de moins de 18 ans évoluant avec l'une des équipes du Club. Un (1) parent désigné a droit à un (1) vote pour chacun de ses enfants dûment affiliés évoluant avec l'une des équipes du Club.

Membres actifs :
Désigne toute personne qui œuvre au sein du Club, soit à titre de membre du Conseil d'administration, entraîneur, assistant-entraîneur, gérant, officiel, directeur de catégorie ou toute autre personne inscrite désignée par le Conseil d'administration pour effectuer une tâche au sein du Club. Ils sont membres votants.

Seuls les membres en règle d'âge majeur sont éligibles à occuper un poste au sein du C.A. Aucune personne, suspendue ou expulsée, ne peut être élue ou nommée au C.A.

Tout membre en règle peut poser sa candidature à titre d'administrateur, pourvu qu'il remplisse et fasse parvenir au secrétaire un avis écrit de mise en candidature, indiquant son nom, ses coordonnées personnelles et le poste qu'il désire occuper. L'avis écrit de mise en candidature peut être envoyé par courriel ou par la poste et doit être reçu au moins 21 jours avant la date de l'Assemblée générale annuelle.

Les postes suivants seront en élection lors de l'AGA 2026 :

- **Vice-président finances** (mandat 2 ans – 2027-2028);
- **Secrétaire** (mandat 1 an – 2027 – poste vacant à combler);
- **Administrateur 2** (mandat 2 ans – 2027-2028);
- **Administrateur 4** (mandat 2 ans – 2027-2028);
- **Administrateur 6** (mandat 2 ans – 2027-2028).

Seuls les membres en règle de 18 ans et plus, participants, délégués et actifs ont droit de vote.

Les membres de 18 ans et plus, participants et actifs ont droit à un (1) vote chacun, alors que les membres délégués ont droit à un (1) vote pour chacun de leurs enfants dûment affiliés évoluant avec l'une des équipes du Club.

Le vote par procuration n'est pas valide lors des Assemblées générales.

Les élections seront tenues par scrutin secret s'il y a plus d'un candidat pour un poste en nomination.

AVIS DE MISE EN CANDIDATURE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2026
CLUB DE SOCCER LES COSMOS DE GRANBY INC.
LUNDI 7 DÉCEMBRE 2026

Nom du candidat :
Adresse complète :
Téléphone :
Courriel :

Par la présente, à titre de membre :

☐ **PARTICIPANT**

☐ **DÉLÉGUÉ**

☐ **ACTIF**

Je désire déposer ma candidature au poste de :

☐ **VICE-PRÉSIDENT FINANCES** (mandat 2 ans – 2027-2028)

☐ **SECRÉTAIRE** (mandat 1 an – 2027 – poste vacant à combler)

☐ **ADMINISTRATEUR 2** (mandat 2 ans – 2027-2028)

☐ **ADMINISTRATEUR 4** (mandat 2 ans – 2027-2028)

☐ **ADMINISTRATEUR 6** (mandat 2 ans – 2027-2028)

Signature du candidat

Date :

L'avis écrit de mise en candidature peut être envoyé par courriel à l'adresse *coordonnateur@cosmosgranby.com* ou par la poste (*55, rue Robitaille – Suite 202, Granby, QC, J2H 0R7*) et doit être reçu **au plus tard à 23h59**, le **lundi 16 novembre 2026**.